

Sécurité dans l'utilisation de l'hydrogène



Théorie 80%
Visite commentée* 20%

PUBLIC

Utilisateurs de gaz combustibles
Responsables sécurité et qualité,
responsables services généraux
et maintenance.

Professionnels amenés à être en
contact avec l'hydrogène dans les
secteurs de l'énergie, le traitement
thermique, la pétrochimie.

PRÉ-PREQUIS

Le client doit mettre à disposition
ses installations pour pouvoir
réaliser la visite commentée.

DURÉE

1/2 journée

GROUPE

10 personnes max.

LANGUE

Français

📍 SUR VOTRE SITE

- Stage intra-entreprise
10 pers. : 1 875 € HT / groupe

INSCRIPTION

Voir page suivante

Connaître et prévenir les risques liés à l'utilisation
de l'hydrogène

Maîtriser les dangers de ce gaz dans votre domaine
d'application

Suivre les bonnes pratiques

PROGRAMME

› L'hydrogène dans votre application

- **Energie** : Hydrogène mobilité, Refroidissement
- **Traitement thermique** : Désoxydation des métaux
- **Traitement de surface de verres** : Polissage, Float
- **Pétrochimie** : Désulfuration des hydrocarbures

› Les notions de base liées aux gaz

- Les sources
- Les 3 états de la matière
- Température, pression
- Classification des gaz
- Domaine de pureté
- Les principales applications de l'hydrogène

› Caractéristiques de l'hydrogène

- Mode de conditionnement
- Triangle du feu
- Plage d'explosivité
- Compatibilité des matériaux

› Prévention des risques

- Les Équipements de protection individuel
- La détection
- Test d'étanchéité
- Purge et balayage
- Zone ATEX
- Règles de stockage

› Conduite à tenir en cas d'accident

- En cas de fuite
- En cas d'inflammation
- Procédures

› Matériel de mise en œuvre

- Centrale, détendeur, flexible

› Mise en pratique

- Visite commentée de vos points d'utilisations et de stockage

* La visite commentée n'est pas un audit
ou une remise en service de vos installations.

Pour commander une formation

- Envoyez nous votre demande par mail à formationgaz.alfi@airliquide.com ou appelez-nous au **04 81 68 00 68**, n'oubliez pas d'inclure vos coordonnées et le type de formation que vous souhaitez.
- Notre service formation reviendra vers vous pour fixer des dates de formation.
- Une fois les dates fixées, vous recevrez une convention de stage à nous retourner signée sous 15 jours.
- Après la formation nous allons vous envoyer un dossier électronique avec les feuilles de présence, les feuilles d'émargement et les attestations au nom de chaque participant.

● Comment financer sa formation ? **L'OPCA, Organisme paritaire collecteur agréé**

La loi prévoit que les entreprises contribuent au financement des dispositifs de formation.

Le taux de contribution est lié directement à la masse salariale de l'entreprise.

L'OPCA est chargé de collecter les fonds de la formation professionnelle continue et de financer la formation des salariés.

Pour que les formations dispensées par Air Liquide soient prises en charge par votre OPCA, vous devez faire la demande 45 jours avant la date de formation sur le site :
› moncompteformation.gouv.fr

Nous vous conseillons fortement d'informer votre Conseiller Commercial chez Air Liquide pour qu'il puisse adresser la facturation et les feuilles d'émargement à l'OPCA de votre choix.